

Conseil municipal du 31 07 2015,

Excusés: Christelle Folcher (Pouvoir à François Begon), Marie Lion (Pouvoir à Molines Dominique). Tous les autres présents. Secrétaire Régis Durand

Le cr de la dernière réunion du conseil est approuvé.

PLU:

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur et le bureau d'études Synergie propose un certain nombre de modifications mineures avant approbation (extension zone constructible et zone agricole constructible à Finialettes, Fraissinet et Racoules, extension zone agricole constructible à la Brousse, extension zone économique au Serre, création zone agricole constructible à l'Estrade). Une dernière réunion devrait permettre de figer définitivement le PLU de la Commune.

Lozère ingénierie :

Une délibération a été prise pour demander une étude globale concernant l'aménagement de la Brousse.

Communauté de communes :

Le conseil accepte l'adhésion de Vialas dans la com com.

Le maire nous a informé que les Communautés de commune en milieu rural devrait accueillir au minimum 5 000 habitants dès 2017. Aujourd'hui avec Vialas, nous sommes environ 1300 habitants. L'idée du conseil est de s'intégrer avec Florac.

Fusion de communes :

Il existe des aides pour les petites communes qui fusionnent si elles arrivent à atteindre au minimum les 1000 habitants. Le maire nous a donné en exemple Florac, Cocurès et Bédoues qui ont pour projet de fusionner. Sachant que le Pont de Montvert et Saint Maurice souhaitent fusionner, il nous a été demandé si la commune de Fraissinet souhaite s'intégrer. Après discussion de l'ensemble du conseil municipal, nous avons décidé qu'il serait préférable de réunir les trois conseils municipaux pour savoir qu'elle direction prendrait cette nouvelle commune. Pour une majorité de conseillers, c'est au niveau de la Com Com que la commune nouvelle serait opérationnelle; sinon cette fusion semble prématurée.

SDEE :

Une réflexion sur l'éclairage des lampadaires est en cour afin d'économiser l'énergie. A savoir, ou l'on met des ampoules à économie d'énergie (qui

nous permettra d'économiser sur le long terme), et si l'on coupe les lampes une partie de la nuit. Pour l'instant, le conseil a décidé de couper l'éclairage le 10 octobre une partie de la nuit.

Rucher école de l'abeille noire :

300 ruches vont être installées proche du barrage de Rampon. Elles serviront à former les personnes qui le souhaite à l'élevage des abeilles noires. (Rucher école)

Cours d'eau :

Un groupe de personne (élus, administration, syndicats agricoles, ...), ont fait le tour de la commune pour définir ce qu'était un cour d'eau et les cartographier.